

ANTHISNES

RESA le dit : elle a mal communiqué

lors de la longue panne d'électricité de janvier, RESA a mal communiqué et le reconnaît. La société a d'ailleurs revu sa communication.

● Raphaël VILLAFRATE

Hazard du calendrier, c'est le jour où les citoyens ont appris qu'aucune indemnisation ne serait versée pour les coupures de courant du 15 janvier dernier qu'Anthisnes recevait un représentant de RESA pour évoquer la gestion de la panne. Des éclaircissements demandés par la conseillère de l'opposition Françoise Tricmont (MR-IC).

«*Nous n'avons pas la prétention de dire que nous avons parfaitement géré le problème, avouait Christian De Laet, directeur technique chez RESA et lui-même habitant d'Anthisnes. Mais c'est surtout la communication qui a fait défaut.*» Une remarque confirmée par le bourgmestre anthisnois Marc Tarabella : «*C'était difficile pour nous de ne pas pouvoir donner d'informations aux habitants qui nous contactaient.*» Bonne nouvelle pour l'avenir, Resa a pris des mesures pour revoir sa communication en cas de crise. «*Il est impossible d'assurer un call center dans une situation aussi extrême,* soulignait Christian De Laet. *Mais on veut pouvoir établir un lien avec une personne-relais dans chaque commune pour diffuser l'information.*»

Si le directeur technique de RESA parle de situation extrême, il est aussi venu avec des chiffres pour appuyer ses dires et con-



En janvier dernier, des quartiers se sont retrouvés sans électricité, et sans info, pendant plusieurs jours.

vaincre du travail réalisé. «*Le phénomène météorologique qu'on a connu ce jour-là est très particulier et a conduit à une accumulation de neige sur les câbles, ça arrive très rarement,* assurait Christian De Laet. *On a compté plus de 50 incidents sur cette seule journée alors qu'on en constate en moyenne 85 par an et on a placé 42 groupes électrogènes alors que le précédent record était de 6.*» Des explications

qui n'ont pas convaincu... le public. «*Je trouve votre communication parfaite, vous n'avez cessé de répéter que vous n'y êtes pour rien,* ironisait Alexis Devillers, habitant de la commune. *Vous parlez d'une situation exceptionnelle alors qu'au moment des pannes, l'IRM a relevé trois centimètres de neige à Anthisnes, si c'est ça une situation de crise...*»

Questionné par l'opposition, le directeur technique de RESA a évoqué en quelques mots l'absence d'indemnisation : «*On a invoqué la force majeure et on a été suivi par Ethias qui s'est bien assuré de la véracité de nos propos. Les citoyens peuvent toujours contacter la Cwape ou tenter une action en justice pour tenter d'obtenir un dédommagement.*»

Si la visite de Christian De Laet a permis de donner un éclairage sur la gestion des pannes, pas sûr que tous aient été convaincus. ■

VITE DIT

40 logements sociaux

Suite à une demande du Service public de Wallonie, Anthisnes a procédé à l'inventaire de ses logements sociaux. «*La commune en compte actuellement quarante,* a précisé le bourgmestre Marc Tarabella. *26 sont gérés par Ourthe Amblève Logement, 11 par l'Agence immobilière sociale et trois par le CPAS.*»

Charte contre le dumping social

Anthisnes a également adopté une charte pour lutter contre le dumping social. «*La Ville de Herstal a lancé cette initiative et on va suivre la démarche,* soulignait Marc Tarabella. *L'objectif est de pouvoir mieux encadrer la sous-traitance et éviter la concurrence déloyale.*» Le bourgmestre a rappelé l'importance d'être attentif à l'attribution des marchés publics pour éviter les dérives. À l'unanimité, les conseillers ont voté en faveur de cette charte. **R. Vi.**